

MANDEMENT

DU JUBILÉ DE 1865, ACCORDÉ PAR SA SAINTÈTE PIE IX,
PAR SES LETTRES APOSTOLIQUES DU 8 DÉCEMBRE 1864.

IGNACE BOURGET,

*Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Évêque de
Montréal, Assistant au Trône Pontifical, etc., etc.*

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses, et
à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en
Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le premier jour de cette nouvelle année, Nous vous adressâmes, N. T. C. F., les Lettres Apostoliques du 8 décembre dernier, dans lesquelles Notre Saint Père le Pape signalait au monde entier de détestables erreurs, et condamnait, avec une autorité infaillible, toutes les inventions du père du mensonge pour la perte du genre humain.

La voix puissante du Chef Suprême de l'Eglise a déjà retenti d'un bout du monde à l'autre ; et il s'est engagé un combat terrible entre la vérité et l'erreur, entre la sainte Eglise et les portes de l'Enfer, entre les enfants de Dieu et les enfants du Démon. Mais c'est en vain que les nations frémissent et que les peuples forment de ridicules complots contre le Seigneur et contre son Christ. Car il n'en faut pas douter, la victoire est assurée à l'*Auteur et au Consommateur de notre foi*, qui combat avec son Vicaire, en l'assistant de son bras tout-puissant.

Mais si, comme nous devons le croire fermement, N. T. C. F., les portes de l'Enfer ne peuvent prévaloir contre l'Eglise du Dieu vivant, il n'en est pas moins vrai que beaucoup d'âmes pourraient périr dans ce grand combat ; et c'est ce qui fait le sujet des cruelles inquiétudes de ce bon Pasteur, à la vue du danger imminent que court son immense troupeau. Aussi, ne se contente-t-il pas de découvrir à ses brebis chéries ces damnables erreurs qui se glissent partout comme des serpents venimeux ; mais il prend encore un grand soin de les prémunir contre ces dangers.

En effet, il s'adresse d'abord à tous les Evêques du